

Massacre de Maillé : l'enquête classée sans suite

13/01/2017 05:38

Faute de disposer d'accusés et de preuves, la justice allemande ne peut donner de suite à l'enquête sur Maillé. Après plus de douze ans de recherches.

Au malheur s'ajoute le silence : après plus de douze ans d'investigations sur le massacre du 25 août 1944 (jour de la Libération de Paris), la justice allemande vient de classer l'affaire sans suite. Elle enquêtait pour 32 parties civiles représentées par M^e Marc Morin, du barreau de Tours, pour que ce crime finisse par livrer sa vérité, et, accessoirement, des noms.

Pour ce faire, les survivants et leurs familles ont suivi les recherches menées par la justice allemande car en Allemagne, les crimes de guerre, tout comme les crimes contre l'humanité, sont imprescriptibles, quand, en France, ils sont prescrits après trente ans. Une législation qui montre que l'Allemagne ne cherche pas à protéger ses anciens criminels nazis.

Dans son courrier à M^e Morin, le parquet compétent, basé à Dortmund, écrit : « Aucun auteur encore en vie n'ayant pu être identifié, j'ai classé l'enquête sans suite [...] » Le plus précisément possible, il revient sur le drame pour estimer entre 60 et 100 le nombre de soldats incriminés, « appartenant à des unités non identifiées à ce jour. » Une différence importante par rapport à Oradour-sur-Glane où le rôle de la division SS Das Reich a été clairement établi. « Sur les 14 inculpés pour participation au massacre de Maillé mentionnés sur une liste faisant partie des documents de la Commission des crimes de guerre des Nations Unies du 8 janvier 1945, quatre ont pu être identifiés ; ils étaient toutefois soit décédés, soit tombés durant la Seconde Guerre mondiale, poursuit le parquet. Les autres n'ont pu être identifiés. »

Lors de ses investigations, le magistrat allemand a néanmoins établi une liste de 11 unités présentes dans le secteur, près de Saumur et de Tours, en août 1944. Le nom de la 17^e division de SS, souvent citée,



Le 25 août 1944, jour de la Libération de Paris, 123 personnes ont été tuées à Maillé et des bâtiments incendiés par des soldats allemands.

revient. Mais « les enquêtes n'ont révélé aucun indice qui permettrait d'affirmer que la 1. Batterie SS-Flack Abteilung 17 a participé au massacre de Maillé. » « Pour les enquêtes qui ont porté sur d'autres crimes commis à Châtellerault et ses environs ainsi que dans le département de la Vienne et de la Charente, l'identification des auteurs des crimes n'a pas été possible non plus. Les survivants identifiés des unités y ayant éventuellement participé n'ont pu faire aucune déclaration sur les crimes. Ils ont nié toute participation aux crimes. L'appartenance à l'unité concernée ne suffit pas à prouver une participation aux crimes, d'autant plus qu'il n'est pas certain que l'unité ait participé à l'assassinat des Français. D'autres moyens de preuve ne sont pas établis. »

"Aucun auteur encore en vie n'a pu être identifié "

Au nom des victimes, M^e Morin va entamer un recours devant le parquet général à Hamm (Rhénanie du Nord-Westphalie), en lien avec un cabinet allemand. Une dernière chance pour faire la lumière sur ce drame peu connu en France. « Notre conviction et notre espoir est qu'un survivant pris de remords au soir de sa vie parle, témoigne. En raison de son grand âge, il n'ira pas en prison mais au moins, un procès pourrait avoir lieu, pour porter la parole des victimes, et ne jamais oublier », espère M^e Morin.

dates-clés

> 24 août 1944. Vers 19 h, des résistants se ravitaillent dans une ferme au nord de Maillé lorsqu'arrivent deux voitures de l'armée allemande. Les résistants ouvrent le feu, l'accrochage dure environ 45 minutes. Des soldats allemands sont blessés ou tués. En « représailles », un soldat allemand met en joue une famille rassemblée dans une ferme voisine.

> 25 août 1944. Pendant toute la matinée, 123 habitants, de 3 mois à 89 ans, dont 44 enfants et 42 femmes, sont massacrés. Une personne décède le mois suivant de ses blessures. Des bâtiments sont incendiés. Le village comptait 600 habitants.

> 1952. Le tribunal militaire de Bordeaux condamne à mort par contumace le sous-lieutenant Gustav Schlueter, reconnu coupable du massacre. Il n'a jamais été retrouvé et n'a pu être exécuté.

> 1990. Les autorités allemandes diligenter une première enquête qui n'aboutit pas.

> 2004. Une nouvelle enquête est lancée.

> 2008. Première visite du procureur de Dortmund, Ulrich Maas, avec le commissaire Schneider, son adjoint et un interprète. Ils restent trois jours, visitent Maillé et se rendent aux archives municipales de Tours pour consulter le fonds Jean Meunier.

> 2014. Lors d'une cérémonie commémorative, une délégation allemande est présente. Elle comprend Ulrich Maas, venu cette fois dans un cadre privé. A ses côtés se trouvaient le commissaire Schneider, deux interprètes et le ministre de l'ambassade d'Allemagne en France, Max Maldacker, pour représenter le gouvernement allemand. Une gerbe a été déposée devant le monument de granit qui porte le nom des 124 victimes, dans le cimetière.

> 2015. Une rue de Maillé est inaugurée à Oradour-sur-Glane, en Haute-Vienne (642 victimes tuées le 10 juin 1944).

> 2016. Le secrétaire d'État en charge de la mémoire et des anciens combattants visite la Maison du souvenir à Maillé.

en savoir plus

Maire de Maillé, Bernard Eliaume a suivi chacune des étapes de l'enquête de la justice allemande mais aussi les recherches journalistiques. Un documentaire, « Un crime sans assassin », avait été tourné par Christophe Weber. Le maire se souvient aussi d'un article publié dans le Frankfurter Allgemeine Zeitung et d'une conférence à Stuttgart, à laquelle ont assisté des policiers allemands. Ces éléments ont servi au procureur allemand de Dortmund pour se lancer dans des investigations. Il était même passé par le parquet français, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, pour des auditions.

25 août 1944. Le massacre de Maillé

J'avais 10 ans

#05 Serge Martin témoigne

février 23, 2016 XXème SIECLE 2 Commentaires

Je m'appelle Serge Martin. Je suis né le 9 mars 1934 à Draché. Je suis né chez mes grand-parents. Mon père était ouvrier et ma mère employée de maison. Ils se sont connus là et ont vécu trois ans chez mes grand-parents. J'étais l'aîné d'un frère et de deux sœurs. Le 1er juin 1936, nous nous sommes installés à Maillé et mon père a ouvert son atelier de maréchal-ferrant.



Quels sont vos souvenirs de 1939 ?

J'avais cinq ans quand la guerre a été déclarée. Je me souviens de l'affiche de mobilisation et de la dame qui passait avec ses affiches et son pot de colle. On la suivait pour savoir ce qui se passait. On ne savait pas trop ce que l'affiche voulait dire, mais on a compris après, quand les femmes voyaient l'affiche et partaient en pleurant. Elles savaient que leur père ou leur mari ou leur fils allaient partir à la guerre.

Votre père a donc été mobilisé ?

Mon père est parti en 39, je m'en souviens bien, de le voir partir à la guerre. On savait ce que c'était, j'avais entendu parler de la guerre de 14 par mes deux grand-pères. Ce n'était pas facile, ma mère a été obligée de fermer l'atelier, l'ouvrier est parti aussi. Mon père est revenu deux fois en permission, en novembre pour la naissance de ma sœur et en mars 1940.

Comment vivait-on au quotidien ?

Ma mère était à la maison, on vivait avec ce qu'on avait, mon père avait réussi à faire rentrer de l'argent de ses clients avant de partir. Ma mère avait un jardin et des volailles, on vivait à peu près correctement. Je suis parti à l'école le 1er octobre 1939.

Votre logement a-t-il été réquisitionné comme d'autres à Maillé ?

Je me rappelle bien de l'arrivée en juin 40 des troupes d'occupation. On n'était pas rassurés. Nous, on était qu'avec ma mère quand ils sont arrivés. Nous étions locataires et les Allemands ont réquisitionné une pièce dans la maison. Alors, ils étaient comme chez eux. Deux officiers et neuf soldats se sont installés chez nous. Le jour de leur arrivée, à midi, on était à table, ils sont allés au gaz pour faire chauffer leur gamelle sans rien dire et rien demander.

Comment se passait la cohabitation avec les Allemands ?

Au quotidien, ils essayaient de nous parler. C'étaient des soldats d'occupation, pas très jeunes, ils avaient un métier et une famille. Ils montraient des photos à ma mère. Ils ne nous faisaient pas des misères, ça se passait relativement bien. Ma mère allait une fois par mois à Châtellerault pour acheter du tabac. Et ils lui demandaient de ramener des petites choses pour leurs femmes quand ils partaient en permission. Ils sont restés jusque fin 41.

Et après 1941 ?

Il n'y avait plus personne chez nous. Ils sont partis au camp de Nouâtre. Les relations, c'était pareil, mais pas aussi proche, ils faisaient leurs manœuvres, ils allaient au café, mais nous avions moins de contacts.

Où étiez-vous le 25 août 1944 ?

Je n'étais pas dans le village, j'étais chez mes grand-parents. Mon grand-père s'occupait des champs de mon oncle, qui s'était enfui à cause de la Gestapo. Ce jour-là, j'aidais mon grand-père. Le matin, j'ai vu le canon qui a tiré sur Maillé. On entendait les coups de feu, mais on pensait que c'était les résistants et les Alliés qui attaquaient le camp de Nouâtre. Dans la matinée, on a compris que ça venait de Maillé, mais personne ne pouvait entrer, ni sortir. Il y avait un groupe de SS qui faisait le massacre et un groupe de la Wehrmacht autour du village qui bloquaient les accès.

Et vos parents, votre frère et vos sœurs ?

Toute ma famille était à Maillé, sauf moi. Ils ont tous été massacrés.

Quand avez-vous appris ce qui s'était passé ?

J'ai appris le soir-même en entendant un monsieur dire à ma grand-mère ce qui s'était passé. Je ne voulais pas le croire, tout de suite, je ne pouvais pas le croire. Je suis retourné à Maillé presque une semaine après. Mon oncle était revenu. Je ne disais rien, je ne posais pas de questions, comme si je ne voulais pas savoir la vérité. Je n'ai pas été invité aux obsèques. Après une semaine, je ne tenais plus, et mon oncle m'a accompagné et il m'a tout expliqué.

Qu'avez-vous vu ?

Quand on est arrivés là, on a passé le passage à niveau de la gare. La première maison avait été incendiée. Puis toutes les autres... Puis, en arrivant chez moi, plus de famille, plus rien, tout était détruit.

Un silence...

Après, je suis resté chez mes grand-parents, je ne suis pas revenu à Maillé. Les jours suivants, on voyait encore les Allemands, c'était la débâcle pour eux, on voyait les convois passer sur la RN10. Le camp de Nouâtre s'est vidé aussitôt après le massacre. Pour mon oncle et mes grand-parents, de perdre leur frère et leurs enfants, c'était terrible pour eux...

Le même jour que le massacre de Maillé, Paris était libérée, avec tous ces cris de joie...

La Libération, la fin de la guerre, pour nous, c'était pas pareil que pour les autres. Ils étaient heureux, ça, c'est certain. Le 8 mai 1945, je me rappelle des cloches des églises qui sonnaient, une dame est entrée dans l'école annonçant la fin de la guerre, tout le monde était heureux, mais nous, on ne pouvait pas l'apprécier de la même façon.



Comment vivre avec ce poids toutes ces années qui suivent ?

J'ai continué l'école et j'ai appris le même métier que mon père. En 1957, la personne qui avait repris son atelier à Maillé est partie à la retraite. Alors, je suis revenu pour le reprendre à mon tour.

Parliez-vous de ce massacre avec les autres habitants ?

On n'en parlait jamais. Jamais entre nous. Je sais qu'on vit avec ce souvenir. J'ai bien réussi, j'ai eu une bonne vie, mais on vit avec ce souvenir continuellement, on ne vit pas comme les autres. Il y avait bien des bribes de conversations de trente secondes, mais ça s'arrêtait là. Nous avons gardé le silence pendant cinquante ans.

Comment ce silence a été rompu ?

Au cinquantième anniversaire, les Archives Départementales ont organisé une exposition. Et la responsable nous a demandé si nous avions des objets de cette époque. J'ai retrouvé un camarade d'école et on a parlé un peu avec elle. Elle nous a dit : Vous êtes les derniers témoins, il faut parler ! Elle est revenue plusieurs fois vers nous. Elle voulait des témoignages audiovisuels. A partir de là, avec mon ami, nous avons décidé de créer une association et, petit à petit, les familles ont adhéré. Et on a commencé à tous parler ensemble, les langues se sont déliées. On ne connaissait pas l'histoire de nos voisins.

Quel sentiment ressentez-vous envers les personnes qui ont commis ce massacre ?

On ne peut pas leur pardonner, ce n'est pas possible... Mais ce n'est pas en cultivant la haine que cela résout le problème. Ce que je souhaite pour les jeunes, c'est qu'ils ne connaissent jamais ça. Parce que c'est trop minable la guerre.

J'imagine que quand vous entendez parler Allemand, cela doit être difficile...

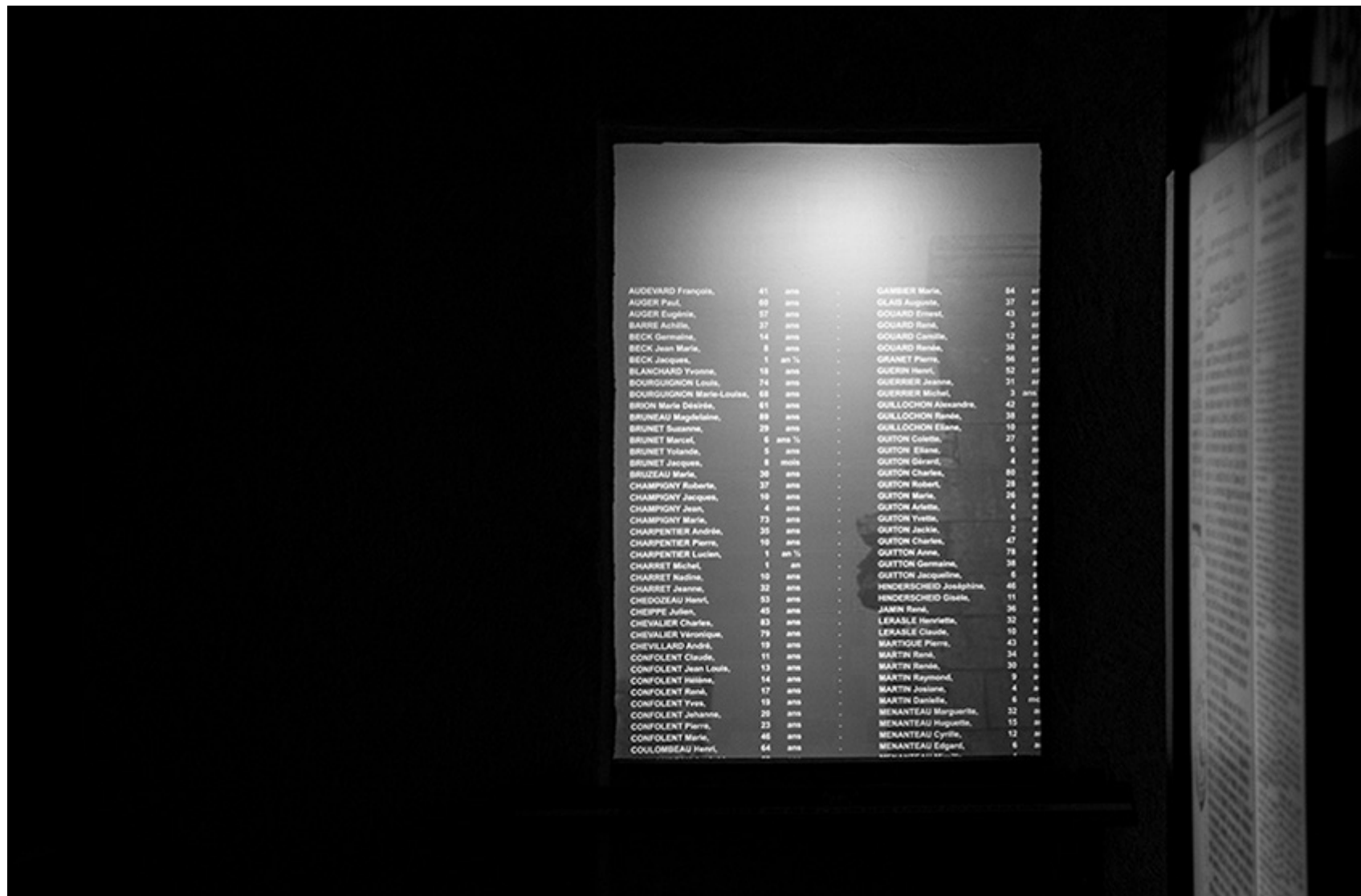
J'ai été invité à Stuttgart pour la projection d'un film sur Maillé devant 300 ou 400 personnes. Rien qu'en traversant la frontière, j'ai eu les poils qui se sont dressés. Mais après, nous avons été bien accueillis. Je n'avais jamais reparlé à un Allemand après la guerre. On avait une certaine appréhension avec ces gens-là. On a accepté de participer à un échange entre jeunes Français et jeunes Allemands, des jeunes encadrés, qui ont souvent franchi la limite... Ils viennent, et le premier jour, ils visitent la Maison du Souvenir, et je réponds à leurs questions. Ça les marque... Une dame à Cologne m'a dit un jour : Il faut continuer ces échanges. Un des jeunes m'a demandé si M. Martin venait aujourd'hui, il voulait poser sa journée pour vous revoir...

M. Serge Martin est président de l'association Pour le Souvenir de Maillé.

Avec tous mes remerciements,

Propos recueillis par Donatien Leroy, Battements de Loire

Photographies : Donatien Leroy



Maison du Souvenir de Maillé
www.maisondusouvenir.fr

1 rue de la Paix
37800 Maillé
tel : +33 (0)2 47 65 24 89